

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Budget 2022 et organismes communautaires

***Colère dans le milieu communautaire autonome:***

***la CAQ donne des miettes pour préserver le filet social du Québec***

Le 23 mars 2022, Maria. La Coalition des Tables Régionales d'Organismes communautaires (CTROC) réagit fortement à l'annonce de l'investissement de 117 millions pour l'ensemble des programmes de financement aux organismes communautaires autonomes du Québec dans le budget gouvernemental. Clairement, après deux années pandémiques, des années de sous-financement, et une hausse marquée de l'inflation, c'est nettement insuffisant et insultant.

*“C'est inacceptable ! Le budget annonce une augmentation si minime du financement à la mission qu'elle ne suffira pas à corriger la situation. Pourtant, ce rattrapage financier aurait permis aux groupes du Québec d'avoir la base nécessaire pour un fonctionnement adéquat et pour sortir du sous-financement qu'ils vivent depuis des années. À ce stade-ci, plusieurs risquent de fermer”* déplore Claudelle Cyr, co-porte-parole de la CTROC.

La problématique est encore plus flagrante au ministère de la Santé et des Services sociaux qui offre une augmentation d'à peine 10% du rehaussement demandé par les 3000 groupes financés par ce ministère, soit 37 millions comparativement au 370 millions demandés.

De plus, le MSSS annonce “des mesures spécifiques” qui ciblent certains groupes précis. “Pourquoi ne pas avoir investi ces montants dans la mission des organismes ? Les dernières interventions du gouvernement démontrent une très mauvaise compréhension de notre fonctionnement. L'ajout incessant d'investissements ciblés pour des activités ou des services très précis ne correspond pas aux besoins des groupes qui ont une approche globale et qui s'adaptent aux besoins changeants de leurs communautés. C'est pour permettre cette souplesse qu'il est nécessaire de financer de façon récurrente la mission des organismes”, rappelle Benoit Larocque, également co-porte-parole de la CTROC.

Rappelons que la part du financement à la mission a régressé depuis 2009, au profit du financement par projet et ententes. Elle est passée en dessous de 55% en 2019. Les organismes d'ACA demandent qu'une proportion minimale de 80% soit dédiée

au financement à la mission globale, par rapport aux deux autres modes de financement (RQ-ACA, 2019)<sup>1</sup>.

### ***Respecter la régionalisation des services de santé et services sociaux***

Pour la suite des choses, la CTROC surveillera de près la répartition des montants annoncés. Elle demande au MSSS le respect des cadres régionaux de financement qui incluent des mécanismes visant une meilleure équité entre les organismes. Benoit Larocque, co-porte-parole de la CTROC, explique : “Les ententes négociées entre les regroupements régionaux et les CISSS-CIUSSS visent à ne laisser personne de côté. Tous les organismes et toutes les populations qu’ils rejoignent méritent un meilleur soutien. Historiquement, pour diverses raisons, certaines causes ont obtenu plus d’attention du gouvernement, ce qui en laisse d’autres de côté.”

### ***Une occasion manquée***

C'est donc une occasion cruciale qui a été manquée. Au sortir d'une pandémie ayant révélé le rôle essentiel du milieu communautaire autonome dans le maintien du filet social, la CTROC se serait attendue à une réelle reconnaissance ! Faut-il rappeler que ce filet social permet au Québec d'avoir une société égalitaire et solidaire. Cette solidarité est mise en péril par un gouvernement qui préfère gérer des crises sociales, et creuser l'écart entre les riches et les pauvres, plutôt que d'investir en prévention.

-30-

Renseignements : [vincent.lagace@ctroc.org](mailto:vincent.lagace@ctroc.org)

Vincent Lagacé, 514-562-3349

*Agent de communication, CTROC*

Benoît Larocque, co-porte-parole

*Coordonnateur, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides*

Claudelle Cyr, co-porte-parole

*Directrice, Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie*

---

*À propos :*

*La CTROC réunit 15 Regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente 3 000 organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres, et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et les organismes communautaires autonomes.*

---

<sup>1</sup> Mémoire prébudgétaire 22-23 du RQ-ACA, *L'action communautaire autonome: un maillon essentiel du filet social* p.14